

Inauguration du Centre de Crise

Roland DELHAY

du Centre Hospitalier de Valenciennes



Le vendredi 17 juin 2011 à 14h00
Bâtiment Hôtel Dieu



DÉROULEMENT DE L'INAUGURATION	PAGE 2
UNE ALTERNATIVE POUR TRAVAILLER SUR UN MOMENT DE RUPTURE	PAGE 3
QU'EST-CE QU'UNE CRISE ?	
POURQUOI UNE PRISE EN CHARGE SPÉCIFIQUE DES PATIENTS EN SITUATION DE CRISE ?	
QU'EST-CE QUE LE CENTRE DE CRISE ?	
QUI SOIGNE-T-ON AU CENTRE DE CRISE ?	
CHERCHER DES SOLUTIONS ET ACCOMPAGNER LA SORTIE DE CRISE	PAGE 4
COMMENT ÊTRE HOSPITALISÉ ?	
UNE PRISE EN CHARGE NOVATRICE	
LA SORTIE DU CENTRE DE CRISE ET LA POURSUITE DES SOINS	
UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE À PROXIMITÉ DES URGENCES ...	PAGE 5
L'ÉQUIPE MÉDICALE	
L'ÉQUIPE PARAMÉDICALE	
LE SERVICE	
UNE IMPLANTATION À PROXIMITÉ DE L'HÔPITAL JEAN BERNARD	
UNE VOCATION INTERSECTORIELLE	PAGE 6
L'ORGANISATION DE LA PSYCHIATRIE EN FRANCE : LA SECTORISATION	
RÉORGANISATION DE LA PSYCHIATRIE DU CHV : LE CHOIX DE LA SPÉCIALISATION	
AU DELÀ DE L'INTER-SECTEUR : LE BASSIN DE VIE DU HAÏNAUT	
QUI ÉTAIT LE DR ROLAND DELHAY ?	PAGE 7
SCHÉMA RÉCAPITULATIF DU PARCOURS DU PATIENT	PAGE 8
CONTACT PRESSE.....	PAGE 8

DÉROULEMENT DE L'INAUGURATION

En présence de :

- Daniel LENOIR, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé du Nord- Pas de Calais
- Christian PERETTI, Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Valenciennes
- Philippe JAHAN, Directeur Général du Centre Hospitalier de Valenciennes
- François LORIDON, Chef de service du Centre de Crise du Centre Hospitalier de Valenciennes

Excusé :

- Docteur Thierry SABOUNTCHI, Président de la Commission Médicale d'Etablissement du Centre Hospitalier de Valenciennes, Responsable du pôle psychiatrie du Centre Hospitalier de Valenciennes

14H00 : **accueil** des invités sur le parvis du Centre de Crise

14h10 : **Coupure de ruban** par M. LENOIR, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé du Nord- Pas de Calais

14h15 : **Dévoilement de la plaque inaugurale** dans la salle d'attente du centre de crise

14h16 : **Dévoilement de la plaque mémorielle du Docteur DELHAY**

14h20 : **Visite** du Centre de crise

14h40 : **Discours** dans la salle Matisse de l'Hôtel Dieu

- Discours du Docteur LORIDON
- Discours de M.PERETTI
- Discours de M.LENOIR

15h00 : **Cocktail et questions de la Presse**

UNE ALTERNATIVE POUR TRAVAILLER SUR UN MOMENT DE RUPTURE

QU'EST-CE QU'UNE CRISE ?

C'est un moment de déséquilibre psychologique, provoqué par une situation de la vie, face à laquelle les capacités de gestion et d'adaptation de l'individu sont dépassées.

Les difficultés de la vie qui peuvent nécessiter une aide du Centre de Crise :

- Problèmes relationnels
- Deuils
- Anxiété
- Problèmes de couple
- Stress professionnel
- Stress aigu
- Conflits familiaux
- Crise suicidaire

POURQUOI UNE PRISE EN CHARGE SPÉCIFIQUE DES PATIENTS EN SITUATION DE CRISE ?

Depuis quelques années, le Centre Hospitalier de Valenciennes a mis en place un ensemble de structures intra et extra-hospitalières visant à améliorer la prise en charge de l'accueil des patients souffrant de troubles psychiques.

L'évolution de cette offre de soins associée à l'activité croissante du service des Urgences ont permis de prendre en compte l'importance de la prise en charge des patients en situation de crise.

En réponse à cette demande, il a été choisi de proposer une offre de soins nouvelle, permettant de prolonger le travail sur la crise au delà du temps de l'urgence (limité à quelques heures) et restant une alternative à l'hospitalisation de secteur psychiatrique traditionnelle.

QU'EST-CE QUE LE CENTRE DE CRISE ?

C'est un service d'hospitalisation libre pour traiter l'instant de la crise.

Le Centre de Crise est une modalité originale de réponse aux situations de crise et utilise des nouvelles formes d'approche des troubles psychologiques. Il offre de nouvelles perspectives dans le traitement des troubles de l'adaptation et des troubles anxieux réactionnels.

Cette prise en charge, d'un abord psychothérapeutique spécifique, contribue à réduire la durée des hospitalisations (72 heures) et permet de proposer des soins psychiatriques différents à des personnes réticentes à d'autres approches.

QUI SOIGNE-T-ON AU CENTRE DE CRISE ?

Tout adulte qui nécessite une aide urgente et brève pour l'aider à trouver de nouvelles facultés d'adaptation face aux difficultés rencontrées dans son quotidien

Les patients hospitalisés sont tous volontaires pour se soigner et sont admis en hospitalisation libre.

Le Centre de Crise ne prodigue pas de soins sous contrainte et ne prend pas en charge de patients agités ou dangereux

Les adolescents peuvent être accueillis à partir de 16 ans. Plus jeunes, la prise en charge assurée par des spécialistes de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, leur est plus adaptée.

Les patients souffrant d'addictions (Tabac, Alcool, Drogues) sont orientés vers les services appropriés et ne peuvent être pris en charge par le Centre de Crise pour ces pathologies.

COMMENT ÊTRE HOSPITALISÉ ?

Toutes les admissions passent par le service des Urgences du Centre Hospitalier de Valenciennes.

Une équipe composée d'un psychiatre et d'un(e) infirmier(e) à compétences psychiatriques y sont présents tous les jours, de 8h30 à 18h30. Ils y assurent l'accueil, la prise en charge et l'orientation des patients en collaboration avec l'équipe des Urgences générales.

Le soir et la nuit, un interne de garde assure la continuité de cette mission et peut en référer, si besoin, au psychiatre d'astreinte.

L'urgence psychiatrique comporte un aspect d'urgence des pathologies psychiatriques, mais aussi un aspect de crise sans pathologie psychiatrique fixée. C'est ce second aspect qui peut amener à une orientation vers le Centre de Crise.

UNE PRISE EN CHARGE NOVATRICE

Il s'agit d'une prise en charge intensive pluriquotidienne axée sur les thérapies brèves et systémiques. Elle s'attache à un travail sur "l'ici et maintenant" avec une orientation vers le futur et tend à susciter un changement relativement rapide.

Les principes de la thérapie brève :

- une durée limitée : la durée moyenne d'hospitalisation est de 72 heures,
- centrée sur le changement et la recherche de solution : la cause n'est pas importante,
- l'accent est mis sur les ressources du patient : la recherche de ses propres solutions,
- le thérapeute est actif : il a recours à une stratégie pour intervenir et soutenir le patient.

LA SORTIE DU CENTRE DE CRISE ET LA POURSUITE DES SOINS

Il ne s'agit pas de guérir en 72 heures mais de réduire la tension psychologique afin d'envisager la suite avec le patient. Il pourra alors :

- sortir directement et retourner à son domicile, en bénéficiant éventuellement d'une prise en charge ambulatoire et extrahospitalière. La mise en relation avec le réseau d'aide thérapeutique existant et la prise de rendez-vous, sont ainsi facilitées ;
- être transféré vers une autre unité (Unité de Soins Anxio Dépressif, Unité de Court Séjour Médicalisé, Maison de santé, Centre de Repos, ...).

Dans la semaine qui suit la sortie du Centre de Crise, une consultation post-crise est proposée afin de faire le point sur les démarches entamées.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE À PROXIMITÉ DES URGENCES

L'ÉQUIPE MÉDICALE

4 médecins spécialisés en psychothérapie

- Chef de service : Dr. François LORIDON
- Responsable médical de l'unité : Dr. Sarah MAILLET
- Dr. Marc PAVAUT
- Dr. Imen TOUATI
- 1 poste d'interne

L'équipe évoluera, avec l'arrivée d'un praticien supplémentaire prévue en novembre.

L'ÉQUIPE PARAMÉDICALE

- 1 Cadre supérieur de santé
- 1 Cadre de santé
- 1 Psychologue + 1 Psychologue en post-urgences
- 13 Infirmier(e)s (qui interviennent également aux Urgences de 8h30 à 18h30)
- 6 Aides-soignant(e)s
- 1 Assistante sociale (à mi-temps)
- 1 ASH (Agent des services Hospitaliers)
- 1 Secrétaire

LE SERVICE

- Capacité : 10 lits
- Ouverture : 24/24, 7/7, 365/365

UNE IMPLANTATION À PROXIMITÉ DE L'HÔPITAL JEAN BERNARD

Le pôle de psychiatrie du Centre Hospitalier de Valenciennes, actuellement implanté à Saint-Saulve, déménagera à terme dans les bâtiments de l'Hôtel Dieu, qui seront alors totalement rénovés.

Ces nouveaux locaux, situés à proximité immédiate de l'hôpital Jean Bernard vont permettre à la psychiatrie de participer davantage à l'activité des services somatiques et notamment des urgences.

C'est dans ce contexte que le Centre de Crise est la première unité du pôle psychiatrie à être implantée sur le site.

L'ORGANISATION DE LA PSYCHIATRIE EN FRANCE : LA SECTORISATION

La psychiatrie en France est organisée selon le principe de la "sectorisation".

Chaque département est découpé en secteurs géo-démographiques, ainsi toute personne nécessitant des soins psychiatriques sera prise en charge par le service dont elle dépend en fonction de l'adresse de son domicile.

Le Nord, en application du Schéma régional d'organisation sanitaire, compte 41 secteurs de psychiatrie adulte, parmi lesquels, 3 sont sous la responsabilité du Centre Hospitalier de Valenciennes (secteurs 59G30, 59G31, 59G32)

RÉORGANISATION DE LA PSYCHIATRIE DU CHV : LE CHOIX DE LA SPÉCIALISATION

Profitant de l'opportunité de son déménagement, le pôle de psychiatrie redéfinit totalement son projet médical. Ainsi, le Centre Hospitalier de Valenciennes a décidé de regrouper et de spécialiser les unités d'hospitalisation de ses trois secteurs, plutôt que de juxtaposer des unités identiques.

C'est pourquoi, le Centre de Crise est une unité spécialisée et répondant aux demandes de plusieurs secteurs. Cette vocation intersectorielle est d'autant plus nécessaire, qu'il faut pouvoir répondre à la demande de soins telle qu'elle se présente réellement aux urgences.

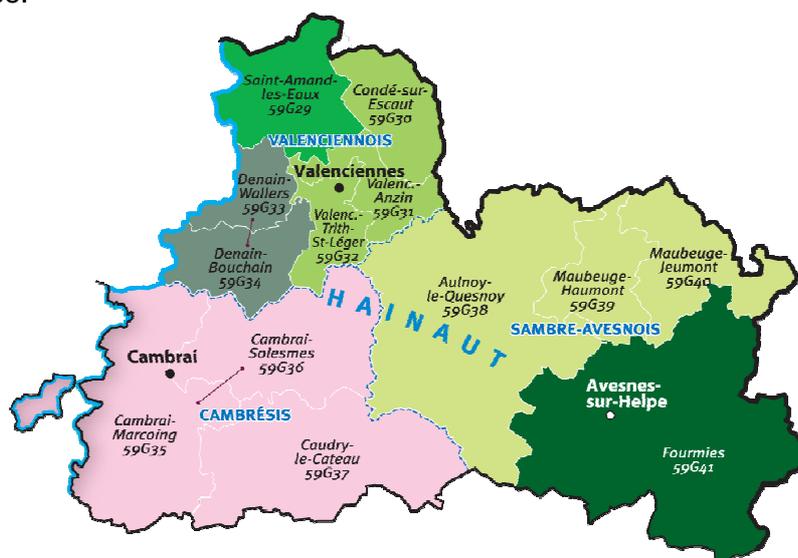
AU DELÀ DE L'INTER-SECTEUR : LE BASSIN DE VIE DU HAINAUT

Sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Centre de Crise du Centre Hospitalier de Valenciennes a pour vocation de desservir l'ensemble du territoire de santé du Hainaut.

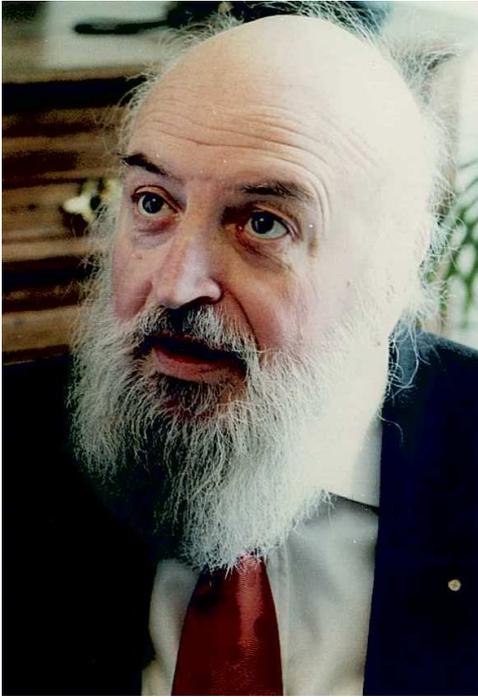
Ce bassin de vie regroupe 9 secteurs de psychiatries adultes, dépendant de différents centres hospitaliers :

- Centre Hospitalier de Saint-Amand les Eaux (secteur 59G29),
- Centre Hospitalier de Valenciennes (secteurs 59G30, 59G31, 59G32),
- Centre Hospitalier de Denain (secteurs 59G33, 59G34),
- Centre Hospitalier de Cambrai (secteurs 59G35, 59G36, 59G37),
- Centre Hospitalier de Maubeuge (secteurs 59G38, 59G39, 59G40),
- Centre Hospitalier de Fourmies (secteurs 59G41).

L'ensemble de ces établissements, à l'exception de Cambrai, ont signé une convention avec le Centre Hospitalier de Valenciennes. Ainsi, leurs patients peuvent être admis au Centre de Crise.



QUI ÉTAIT LE DR ROLAND DELHAY ?



Roland DELHAY (1931-2006), premier psychiatre psychothérapeute libéral valenciennais, n'a cessé durant toute sa carrière de créer des passerelles entre la psychiatrie de ville et la psychiatrie hospitalière.

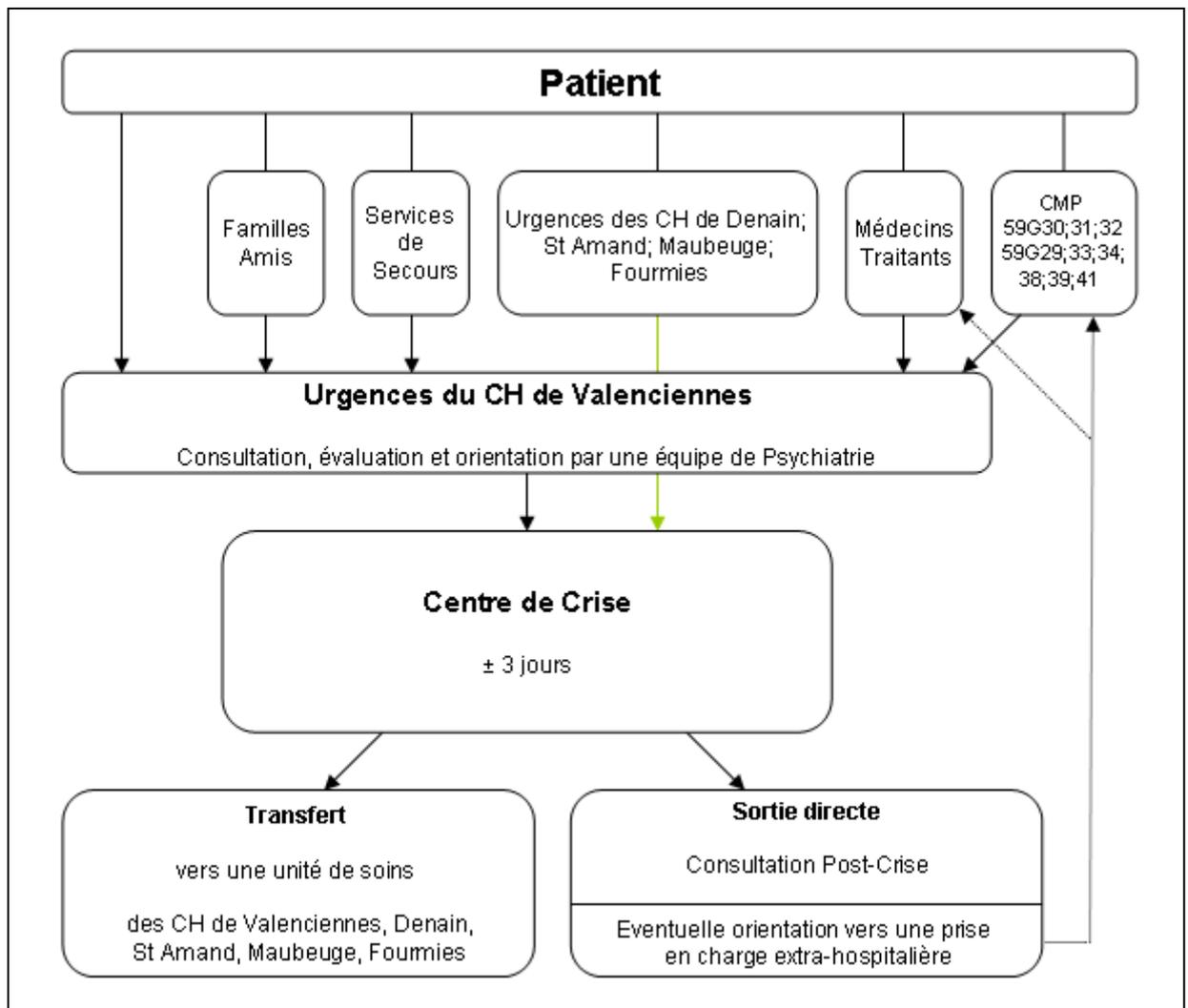
Dès le début des années 1970, il s'investit spécifiquement dans la prise en charge du sujet en crise suicidaire en fondant « *l'écoute des suicidants* » dont le travail se poursuit encore aujourd'hui.

Il développe par ailleurs la psychiatrie de liaison au sein du Centre Hospitalier de Valenciennes et reprend à son compte le projet d'Unité de Soins de l'Anxiété et de la Dépression (USAD) en collaboration étroite avec les psychiatres hospitaliers du centre psychothérapique de Saint-Saulve.

Grand militant régional du syndicat des psychiatres libéraux pendant toute sa carrière, le Docteur DELHAY s'est profondément investi dans le milieu associatif d'aide en santé mentale au sein duquel il n'a pas hésité à prendre des responsabilités en étant élu président de l'association Croix Marine.

Son abord chaleureux, sa convivialité naturelle et sa capacité d'écoute extraordinaire en ont fait un modèle pour toute une génération de psychiatres de la région.

SCHÉMA RÉCAPITULATIF DU PARCOURS DU PATIENT



CONTACT PRESSE

DELEGATION A LA COMMUNICATION

Magali Fillette, Responsable de la Communication
E-Mail : fillette-m@ch-valenciennes.fr

Cyrille MEUNIER, Chargé de la Communication
E-Mail : meunier-c@ch-valenciennes.fr

Téléphone : 03.27.14.50.83 - Télécopie : 03.27.14.36.57